

CHRONIQUE INTERNATIONALE

La grande caractéristique du « réalisme » qui marque depuis plusieurs années la politique étrangère des Etats du Maghreb (mise à part la Libye), est la reconnaissance par les dirigeants de ces Etats du poids des déterminations externes sur leurs stratégies internationales.

Deux de ces influences s'imposent avec force : d'une part, la logique désormais bien établie de l'« économie-monde », avec l'ambiance de crise qui commence à faire partie ici comme ailleurs de l'horizon et du langage des pays maghrébins; mais d'autre part aussi, de plus en plus, la dynamique de la construction européenne qui fait parfois se demander si le destin du Maghreb n'est pas fortement conditionné aujourd'hui par celui que se donne l'Europe. Une influence d'autant plus sensible que le poids spécifique de la France par rapport à ses anciennes colonies nord-africaines se conjugue ici avec le rôle majeur qu'elle joue dans la stratégie méditerranéenne de l'Europe nouvelle.

Les autres données des politiques extérieures maghrébines sont devenues vraiment secondes par rapport au jeu de ces grandes contraintes internationales. La coopération avec les pays socialistes, celle avec l'Afrique, ou la coopération Sud-Sud en général, sont fort peu significatives dans le jeu international maghrébin actuel. Même la solidarité interarabe, si elle s'exprime parfois par des réalisations concrètes, tend à perdre sa force — qui était la plus importante — de mythe mobilisateur, au profit d'autres visions de la géopolitique maghrébine, comme l'idée de méditerranéité, qui séduit désormais un Maroc soucieux de s'ancrer à l'Europe.

Le seul moyen de parer à l'affaiblissement des pays maghrébins dans ce nouvel environnement international paraît, plus que jamais, être le recours à l'unité maghrébine. Difficile à se faire sur le plan politique, celle-ci s'impose peu à peu par le biais économique. Mais là aussi le réalisme n'est pas sans piège, si la construction maghrébine n'est que la réponse d'adaptation à la dynamique unitaire européenne, une façon de rationaliser les avantages et les risques qu'entraîne l'appartenance de cette région à la mouvance européenne.

I. — LE MAGHREB DANS LE SYSTÈME MONDIAL

La possession et la maîtrise de richesses naturelles a seule, depuis plusieurs années, diversifié la façon dont chacun des pays maghrébins répondait

aux sollicitations et contraintes du système mondial. Mais en 1985 la « crise » commence à toucher sérieusement aussi les pays les plus pourvus en richesses de la région. Par contre la dynamique de la construction européenne apparaît comme un élément régulateur des relations extérieures du Maghreb, même s'il favorise l'ancrage de celui-ci à la rive Nord de la Méditerranée comme en témoigne la densité des relations Nord-Sud à l'intérieur de la Méditerranée occidentale.

L'Algérie avait terminé l'année 1984 sur un confortable excédent commercial, supérieur de 25 % à l'année précédente. L'année 1985 se conclut par un résultat encore très favorable, mais l'année 1986 s'annonce difficile : le projet de budget adopté en décembre 1985 prévoit une diminution des recettes pétrolières et gazières de 10 milliards de dollars.

Ce renversement de tendance met bien sûr en lumière la fragilité de la structure exportatrice algérienne, centrée presque uniquement sur les hydrocarbures. Concrètement, la baisse des recettes d'exportation est due en 1985 à la conjugaison d'un ensemble de facteurs : fluctuations monétaires et dépréciation du dollar, incapacité de l'OPEP à enrayer la baisse du pétrole brut, demandes de renégociation en prix et en quantité des contrats conclus par les acheteurs de gaz algérien. Dans ce contexte où la concurrence entre vendeurs d'hydrocarbures se fait parfois sauvage, la politique des prix algériens est difficile à maintenir. L'Algérie qui a plaidé jusque là à l'intérieur de l'OPEP pour une attitude ferme, admet lors de la réunion de cette organisation en décembre 1985 qu'« il y a des situations où la défense des niveaux de production peut momentanément primer la défense des prix ».

Dès avant, en fait, l'Algérie a été amenée à pratiquer ou envisager des ajustements réalistes de certaines clauses des gros contrats avec les acheteurs de son gaz.

En matière de volume d'abord, la réduction des enlèvements a été acceptée dès 1983 pour la compagnie belge Distrigas et dès 1984 pour Gaz de France. Le conflit qui a opposé tout au long de l'année dernière l'Algérie à la société espagnole Enagas va trouver une solution par un accord du 23 février 1985 : en contrepartie du versement d'une indemnité de 500 millions de dollars, Enagas obtient la possibilité d'étaler jusqu'en 2004 au lieu de 1998 ses obligations d'enlèvement de gaz. Distrigas, de son côté, est à nouveau en négociation pour obtenir une diminution de ses enlèvements à partir de 1986.

La question du prix apparaît plus délicate à régler. C'est elle qui a provoqué la suspension des achats de gaz par la société américaine Panhandle depuis décembre 1983. Le dépôt de bilan de l'autre client américain, Distrigas Corporation, en 1985, ferme désormais le marché américain. L'espoir de trouver de nouveaux clients au Japon achoppe également sur le problème du prix; les négociations ouvertes en septembre avec les importateurs japonais sont rompues en novembre. Finalement les débouchés du gaz algérien sont réduits au seul marché européen : la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, auxquelles va s'ajouter à partir de 1988 la Yougoslavie (contrat conclu en août 1985) et

peut-être à plus long terme la Grèce. Les partenaires belges, français, italiens sont décidés à revoir les prix sur une base purement commerciale lors des renégociations de contrats prévues pour fin 1985 et pour 1986. L'Algérie n'y est plus hostile, estimant là aussi — selon les propos du ministre algérien de l'énergie au Congrès mondial du gaz en juin — que la garantie du contrat à long terme peut faire passer au second plan la question du prix.

La vente de son gaz ancre donc encore un peu plus l'Algérie à l'économie européenne, et renforce particulièrement le réseau des échanges Nord-sud à l'intérieur du bassin ouest méditerranéen. La solution du différend gazier permet un net réchauffement des relations algéro-espagnoles : visite de Felipe Gonzalès à Alger en mars, puis du président Chadli en juillet à Madrid; normalisation et relance de la coopération économique et diplomatique malgré quelques divergences résiduelles sur la question du Sahara. Avec l'Italie, troisième fournisseur et quatrième client de l'Algérie, les relations demeurent fructueuses : un accord de coopération économique, culturel, scientifique et technique est signé en février, aux termes duquel l'Italie s'engage notamment à favoriser la commercialisation des produits industriels algériens dans les échanges internationaux. Cependant les Italiens s'inquiètent du déficit commercial qui se creuse à leur détriment, et souhaiteraient obtenir une révision en baisse du prix d'achat du gaz algérien.

Curieusement l'approvisionnement en gaz commence seulement à devenir une affaire communautaire européenne, alors que l'Algérie a couvert, en 1984, 23 % des importations de gaz de la C.E.E. (derrière la Norvège et l'URSS) contre 20 % en 1983 et 13 % en 1982, et alors que les dirigeants algériens défendent dans leurs négociations l'existence d'un « prix européen » du gaz algérien, supérieur au prix du marché.

Pour la première fois, des consultations euro-algériennes ont lieu dans ce domaine à Bruxelles en octobre. De façon générale, la CEE tend à s'affirmer comme partenaire à part entière de l'Algérie : une visite de M. Cheysson, commissaire européen chargé de la politique méditerranéenne insiste sur l'encouragement d'entente à long terme entre les deux parties, et évoque la possibilité pour la CEE de contribuer à la réalisation du plan quinquennal algérien.

Cette intensification des relations avec l'Europe n'empêche pas que l'année 1985 soit aussi pour l'Algérie celle d'un important rapprochement politique avec les Etats-Unis. Déjà les années précédentes une amélioration significative des relations politiques avait eu lieu malgré les difficultés économiques persistant entre les deux pays. Lors de la visite du général Burns à Alger, en octobre 1984, les Etats-Unis s'étaient notamment montrés prêts à étudier la vente de matériel militaire à l'Algérie. Ceci autant pour atténuer l'effet de leur étroite coopération avec le Maroc, que pour rééquilibrer le poids de l'URSS dans la fourniture d'armes à l'Algérie. En avril 1985 c'est au président Chadli d'effectuer durant six jours la première visite officielle d'un chef d'Etat algérien aux Etats-Unis. A cette occasion, le poids de l'Algérie au Maghreb et dans l'aire arabe, et son rôle modérateur dans les conflits sont reconnus par les Etats-Unis. Ceux-ci promettent à nouveau de faciliter les ventes d'armes à la « nation amie » algérienne,

l'incluent dans leurs programmes d'aide militaire, et acceptent d'accueillir en stage des officiers de marine algériens. Un accord de coopération culturelle est signé, tandis qu'est créée une commission mixte de coopération commerciale, économique et technologique. Sur le plan économique, les Etats-Unis qui demeurent les premiers clients de l'Algérie, en raison de leurs achats de pétrole brut, se montrent désireux de réduire le gros déficit commercial qui s'est creusé à leur détriment. C'est manifestement dans cette perspective qu'une très importante vente subventionnée de blé américain est conclue en octobre, au détriment des céréaliers européens et surtout français.

Dans l'ensemble, les relations de l'Algérie avec le marché mondial restent marquées par la confiance des investisseurs. Plusieurs emprunts importants sont obtenus par ce pays en 1985, notamment : 700 millions de dollars en mai auprès de banques françaises et japonaises; 260 millions de dollars de la Banque Mondiale en juillet; 75 millions d'écus de la Banque européenne d'investissement le même mois.



Il n'en est pas de même pour l'autre pays « riche » du Maghreb, la Libye. D'emprunt international, il ne saurait être question, et la Libye, malgré des richesses disproportionnées par rapport à ses populations, commence à éprouver de sérieuses difficultés financières, comme en témoigne la multiplication de ses arriérés de paiement auprès des entreprises étrangères, et la baisse de ses réserves monétaires. Ses exportations d'hydrocarbures subissent les effets de la récession pétrolière mondiale, mais surtout ceux de l'embargo américain. De 23 milliards en 1980, les recettes pétrolières sont tombées à 10 milliards en 1985, essentiellement à la suite de la cessation des achats américains de brut, qui en 1981 comptaient encore plus de 5 milliards de dollars. La détérioration des relations américano-libyennes se poursuit, sur un mode passionnel et parfois tragi-comique. Du côté américain, le Sénat autorise en mai une suspension totale des relations commerciales avec la Libye, qui est appliquée par le président Reagan sur les derniers produits pétroliers libyens en novembre. A ces mesures officielles s'ajoutent des manœuvres d'intimidation de la flotte américaine (en janvier, et surtout en octobre) et des menées plus occultes comme le projet de destabilisation du colonel Kadhafi, révélé par le *Washington Post* en novembre.

Les réactions libyennes vont des mesures militaires de défense (déploiement de missiles soviétiques SAM 5 sur le territoire libyen) aux menaces de ripostes subversives. Déjà en février le colonel Kadhafi avait proposé aux Noirs américains son aide pour créer leur propre armée et prendre leur indépendance. En mai, il reçoit à Tripoli le leader des musulmans noirs américains. Et en novembre, en pleine période de tension, il menace de porter la guerre de subversion sur le territoire américain par tous les moyens.

Dans des moments de moindre exaspération, il se défend pourtant d'user du terrorisme ou de le justifier. Lors du 16^e anniversaire de la révolution le 1^{er} septembre, il prend même bien soin de distinguer le rôle d'impulsion idéologique des comités révolutionnaires en faveur de la révolution mondiale, et

les organismes officiels d'un Etat libyen soucieux de respecter le jeu et les instances internationales. Il propose d'ailleurs en octobre le transfert de l'ONU vers un petit Etat neutre, pour faire échapper l'organisation mondiale à la politique expansionniste et colonialiste des Etats Unis.

Ce contexte politique ne favorise pas la sérénité des relations économiques avec les autres pays occidentaux. 150 projets de développement sont abandonnés. Par contre, est préservé le grand projet de rivière artificielle confié à une entreprise de Corée du Sud. La coopération avec ce pays occupe une place de plus en plus importante dans les relations extérieures libyennes (cinq firmes coréennes sont à elles seules en charge de 10 milliards de dollars de projets).

Le recours aux partenaires de second rang joue aussi pour les relations de la Libye avec l'Europe. Ainsi la Libye négocie-t-elle avec la Grèce, en janvier, en vue d'établir une importante coopération militaire portant sur l'achat de matériel grec et l'entretien du matériel d'origine française victime de l'embargo de Paris. De même, un important contrat de réparation portuaire est confié en mars à une société libyco-yougoslave. Par contre, un accord conclu en avril avec l'Espagne pour régler en pétrole les arriérés libyens achoppe, avant son entrée en vigueur, sur le prix artificiellement élevé fixé par les Libyens.

Les relations avec les grands pays européens restent toujours empoisonnées par la question du terrorisme. Si avec la Grande-Bretagne, une détente se constate au début de l'année (libération de quatre Britanniques par Tripoli) et permet une reprise des négociations anglo-libyennes, des attentats ou menaces d'attentats en avril et juillet perturbent les relations avec la RFA. Une certaine psychose de l'attentat libyen touche désormais la plupart des pays européens. Même l'Italie se sent menacée, ce qui ne l'empêche pas de demeurer le gros partenaire commercial de la Libye : des contrats importants en matière sidérurgique et pétrochimique sont passés en 1986, un accord de coopération dans le domaine de la pêche et un autre sur le règlement des dettes commerciales libyennes sont conclus en juillet lors de la réunion à Rome de la commission mixte italo-libyenne. Le ministre des Affaires étrangères libyen profite de cette réunion pour réaffirmer le désir de son pays (formulé déjà en mai auprès de Bruxelles) de conclure un accord de coopération avec la CEE.



On a du mal à croire à la réalité du traité d'Union arabo-africaine quand on considère, à l'autre bout du Maghreb, les relations du Maroc avec l'Europe et l'Occident en général. D'une année à l'autre, ce traité n'a guère fait évoluer la place du Maroc dans le système mondial, bien au contraire; la situation géostratégique du pays favorise déjà naturellement les relations du pays avec l'Europe, sa diplomatie s'efforce d'en tirer des dividendes, et revendique de plus en plus ouvertement un ancrage à l'Occident où le pôle américain joue un rôle significatif.

Mais le jeu international marocain est affaibli par une situation économique qui reste maussade et même mauvaise. Le taux de couverture des importations par les exportations se dégrade un peu plus en 1985, en raison de

la facture pétrolière, et de récoltes catastrophiques. Le problème de la dette extérieure et de la situation financière du pays tient une place centrale dans la politique étrangère marocaine. A l'issue de longues négociations, au cours desquelles il parvient à éviter des conditions de redressement économiques trop rudes, le Maroc obtient du FMI de nouveaux droits de tirage spéciaux. En septembre, c'est au Club de Paris de lui octroyer un nouveau rééchelonnement de ses dettes. Le service de la dette correspond, en effet, en valeur, à la moitié des exportations marocaines, et le pays, avec ses 13 milliards de dollars de dettes est désormais classé par le système bancaire international comme « à haut risque ».

Des mesures urgentes s'imposent pour diminuer la facture énergétique, relancer l'agriculture, favoriser les investissements étrangers. Dès janvier, le ministre marocain des finances soumet un plan de redressement au groupe consultatif de la Banque mondiale qui estime à 3 milliards de dollars par an, entre 1985 et 1987, la somme dont le Maroc devrait bénéficier pour assurer son redressement. Mais dans la situation du Maroc, les prêteurs ne peuvent plus être qu'institutionnels, et les flux financiers relèvent plus de l'assistance que de l'investissement. La BIRD accorde en juin et juillet un prêt de 300 millions de dollars au Maroc pour financer les importations de première nécessité et pour aider au programme de réforme agricole. D'autres prêts, plus modestes, des institutions internationales sont accordés ou envisagés pour favoriser l'autonomie énergétique du Maroc : modernisation de l'exploitation du charbon et surtout recherche d'hydrocarbures. C'est dans ce dernier domaine que l'investissement classique reprend ses droits : plusieurs accords avec des sociétés canadiennes, américaines, australiennes, danoises sont conclus en 1985.

La situation critique du Maroc ne favorise pas le développement de ses échanges économiques avec les Etats-Unis. Même si un accord destiné à encourager les investissements privés américains (jusque là dérisoires) au Maroc est signé en juillet, la part des Etats-Unis dans le commerce extérieur diminue sensiblement. Seconds fournisseurs du Maroc en 1984, les Américains n'en sont plus en 1985 que les quatrièmes, au profit essentiellement des Français. Ceux-ci redeviennent notamment les premiers fournisseurs de céréales du Maroc, une position que les Américains occupaient depuis 1982, et à laquelle ils renoncent brutalement cette année. Le Maroc reste toutefois le troisième bénéficiaire africain de l'aide publique américaine, derrière l'Egypte (16 fois plus) et le Soudan (2 fois plus). Sur les 138 millions d'aide, 66 vont à l'économie, et 77 sont consacrés à l'aide militaire, la coopération dans ce domaine continuant à se dérouler harmonieusement. Celle-ci est au centre des entretiens que le premier ministre marocain a, en juillet, avec des responsables américains à Washington.

Les difficultés économiques marocaines n'altèrent pas la coopération avec l'Europe, qui est celle d'un partenariat obligé : en 1985, 75 % des exportations marocaines se font à destination de l'Europe (dont 50 % vers la CEE); et l'Europe fournit 57 % des importations marocaines (39 % en provenance de la CEE). Globalement, les échanges marocains avec l'Europe sont d'ailleurs relativement moins déséquilibrés qu'avec le reste du monde, ce qui favorise le maintien et

même l'accroissement de la coopération. Deux questions cependant auraient pu troubler les relations avec la CEE, si elles avaient été traitées sur un mode passionnel : d'abord le refus embarrassé des autorités de Bruxelles de répondre positivement, pour le moment, à la demande marocaine d'adhésion à la CEE formulée en 1984. Le traité de Rome est ouvert aux seuls Etats européens, rappelle-t-on à Bruxelles. Le roi Hassan II déplore de son côté que « l'Europe n'a pas de recul stratégique. Elle aura un jour besoin d'un arrière-pays pour régner. L'Afrique du Nord, dont le Maroc est la pointe, sera son recul stratégique, avec le pétrole libyen, les agrumes marocaines et le gaz algérien ». Pour arrondir les angles, la CEE dépêche, en mai, au Maroc, son commissaire à la politique méditerranéenne, C. Cheysson. Celui-ci apporte son appui au Maroc sur l'autre point de friction des rapports Maroc-CEE : les conséquences de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. Aux Marocains qui réclament le maintien des droits acquis, M. Cheysson répond que la CEE doit en effet une garantie à ses partenaires sud-méditerranéens qui ont bâti leurs échanges principaux avec l'Europe, et ont parié sur la relation à l'Europe.

La même volonté de ne pas exacerber les différends marque les relations bilatérales, notamment avec l'Espagne. La question de Ceuta et Mellila connaît quelques rebondissements en 1985, mais le Maroc entend bien la traiter pacifiquement. Au contraire la coopération militaire se développe entre les deux pays : par trois fois des manœuvres communes sont organisées, navales en avril et en novembre, aériennes en juillet. La coopération économique se maintient à un niveau comparable à celui de 1984 : l'Espagne reste le second client et le troisième fournisseur du Maroc. La coopération politique, enfin, est marquée par une visite en août du ministre des Affaires étrangères à Rabat, au cours de laquelle un accord culturel est signé.

Un autre événement est significatif de la volonté de donner à la politique extérieure marocaine une image d'ouverture sur l'Occident et de tolérance : c'est la visite officielle en août du pape Jean-Paul II, au cours de laquelle il lui est donné la possibilité de s'adresser directement à la jeunesse marocaine.



Si l'on ne s'en tient qu'aux apparences, la situation économique internationale de la **Tunisie** apparaît très semblable à celle du Maroc. Mais à terme, et malgré un endettement moins aventureux les perspectives tunisiennes sont sans doute plus critiques et offrent moins de ressort que celles du Maroc. On ne peut attribuer ici à la conjoncture des dépenses militaires, exceptionnelles, ou à la facture pétrolière la dégradation des échanges extérieurs. Au contraire, la petite production pétrolière tunisienne représente 40 % des exportations du pays, avec la menace que la chute des cours fait peser à partir de fin 1985 sur les futures recettes en devises et le budget 86.

Comme le Maroc, la Tunisie doit recourir systématiquement à l'assistance financière extérieure. La BIRD octroie en 1985 une série de prêts d'un montant total de près de 200 millions de dollars pour financer divers projets agricoles et d'irrigation, favoriser le développement des industries mécaniques et électriques,

encourager la diversification et l'accroissement des exportations tunisiennes. La F.A.O., le F.I.D.A., l'UNICEF interviennent également, pour des opérations plus modestes. De façon générale, la Tunisie s'efforce de maintenir un haut niveau de coopération avec les institutions internationales, et d'activité dans celles-ci : elle s'efforce de participer avec ses moyens au sauvetage de l'UNESCO, et le ministre tunisien des Affaires Sociales est élu, en juin, président de la 71^e session de la Conférence internationale du travail.

Les Etats-Unis sont un autre grand pourvoyeur de fonds de la Tunisie. Ils octroient en 1985 des dons (25 millions de dollars en juillet pour alléger le poids de la dette; 21 millions pour diverses opérations de développement) et des prêts (120 millions de dollars en janvier dans le secteur alimentaire; 46 millions en avril pour des opérations urbaines). La coopération dans le domaine culturel se renforce (500 étudiants tunisiens accueillis aux Etats-Unis), ainsi que la coopération militaire (66 millions de dollars de crédits sont accordés pour l'achat de matériels militaires américains). L'excellence des relations politiques est soulignée par le voyage officiel du président Bourguiba en juin aux Etats-Unis, mais est ensuite affectée par le raid israélien sur le siège de l'OLP à Tunis, en octobre.

D'autres grands pays occidentaux accordent des prêts importants à la Tunisie, notamment le Canada et le Japon. Mais c'est surtout à travers les relations avec l'Europe que la Tunisie marque concrètement son ancrage occidental.

Le pays européen, qui (après la France) entretient les relations les plus étroites avec la Tunisie est l'Italie. Dans le sillage de la visite du premier ministre italien en Tunisie, en janvier, sont signés plusieurs petits accords de prêt et de coopération économique... ainsi qu'un « traité de paix » symbolique entre Rome et Carthage. En octobre, une autre batterie de quatre accords de coopération est signée, dont l'un portant sur la garantie des investissements italiens en Tunisie.

D'autres opérations de coopération sont montées en 1985 avec la Belgique, la Suède, l'Allemagne fédérale (décision d'ouvrir une usine de montage Volkswagen en Tunisie). La CEE apparait, également en 1985, comme un partenaire de plus en plus important de la Tunisie sur le terrain économique : elle s'engage à maintenir, pour la période 1986-1990, les achats d'huile d'olive tunisienne au même niveau que durant la période 1980-1984. Et elle accorde en 1985, par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissement, plusieurs prêts importants, pour le développement de l'agriculture et de la pêche tunisiennes.



Si la situation financière et économique du Maroc et de la Tunisie est souvent jugée critique, celle de la **Mauritanie** a dépassé, depuis longtemps, ce seuil. C'est plus une faillite, que les partenaires extérieurs de ce pays gèrent, qu'un apport à des opérations de développement. La Mauritanie est, en effet, le pays le plus endetté d'Afrique : 1,7 milliards de dollars, soit trois fois un PIB qui ne cesse de décroître. Le seul espoir économique du pays repose sur la pêche qui représente maintenant 50 % des exportations du pays. La situation de l'agriculture est catastrophique; celle du secteur minier a besoin d'être sérieuse-

ment améliorée au prix d'un gros soutien financier extérieur qu'acceptent de fournir, en décembre, la BIRD et plusieurs fonds arabes ou occidentaux.

Dans ce contexte, la politique extérieure de la Mauritanie est dominée par deux problèmes, celui de la dette et l'appel à l'aide internationale. Un rééchelonnement de la dette mauritanienne sur une période de 9 ans, avec un différé de 4 ans est adopté par le Club de Paris en avril, dans le même temps où le FMI octroie à la Mauritanie un nouveau crédit stand by. L'appel à l'aide internationale, lancé encore une fois en janvier par les dirigeants mauritaniens pour lutter contre la famine et la sécheresse, rencontre d'assez nombreux échos : la FAO, le PNUD, les institutions européennes, les sociétés de Croix-Rouge, et divers pays industriels (Etats-Unis, Canada, Japon, Italie, Allemagne fédérale, Espagne...) accordent des dons en nature ou des aides financières à la Mauritanie. De façon générale, les investissements de type classique sont devenus exceptionnels, et font place de plus en plus à des subventions ou à des prêts à conditions très favorables des institutions internationales.



Comme les années précédentes, le jeu des pays du Maghreb dans le système international est peu influencé par leurs relations avec les pays socialistes ou la coopération Sud-Sud. Même au niveau symbolique, l'une et l'autre de ces coopérations ne parviennent plus à contrebalancer la soumission des pays maghrébins à la logique du marché mondial. Le seul pays qui tente encore — avec peu de succès — d'en user est la Libye. L'embargo américain jette, en effet, les dirigeants libyens dans la quête de solutions alternatives, mais où la réalité économique a parfois du mal à rejoindre le discours politique.

Sur le plan économique, la coopération libyenne avec les pays socialistes ne connaît pas un développement significatif par rapport aux années précédentes; les réunions des commissions mixtes (Chine, Tchécoslovaquie) et les quelques visites officielles (le président Ceaucescu en mars, le ministre polonais du commerce extérieur en juillet) témoignent plutôt d'une coopération routinière et plus incantatoire que substantielle. La coopération militaire avec l'URSS est par contre active (troc de pétrole contre du matériel militaire; manœuvres navales communes à trois reprises, installation par l'URSS de bases de missiles anti-aériens, promesses diverses de livraisons militaires contre des facilités d'escales). Mais le rapprochement politique entre les deux pays reste limité, comme le montrent les résultats de la visite du colonel Kadhafi à Moscou en octobre : les divergences sur la question palestinienne restent importantes, la prudence soviétique s'opposant aux solutions militaires préconisées par le colonel Kadhafi; un accord économique et technique est signé, mais qui laisse dans l'ombre la demande libyenne de construction de centrales nucléaires. De son côté, la Libye se refuse à signer le traité d'amitié et de coopération désiré par l'URSS.

En direction du Tiers-Monde, quelques tentatives sont faites pour trouver des fournisseurs de substitution en matière d'armement. Mais les difficultés

financières libyennes limitent globalement, comme le montre l'exemple du contentieux avec l'Inde, les échanges Sud-Sud.

Pour l'Algérie, il y a longtemps déjà que les relations avec les pays socialistes et ceux du Tiers-Monde ne sont plus ressenties comme des coopérations véritablement alternatives. La coopération économique et technique avec la sphère socialiste se ramène de plus en plus à des échanges classiques. Elle reste en quantité peu importante, même si elle est scandée par d'assez nombreuses visites officielles (dont celle du général Jaruzelski en décembre à Alger), et des accords qui se proposent de développer les diverses relations bilatérales. Sur le plan militaire la coopération avec l'URSS reste importante, le redéploiement partiel vers des fournisseurs occidentaux étant très progressif et prudent, comme l'illustre l'accueil fait à une importante délégation militaire soviétique en décembre.

La coopération Sud-Sud a été un credo trop important de la stratégie extérieure algérienne au début des années 70, pour ne pas conserver, malgré le désenchantement, une certaine place d'honneur dans le dispositif et les intentions diplomatiques algériennes. Elle n'en demeure pas moins faible en quantité et apparaît là aussi de plus en plus banalisée.

Hors du champ africain et arabe, l'année 1985 est surtout marquée par les relations avec l'Amérique latine, où le président Chadli se rend en visite officielle en mai. Des accords de coopération (mettant notamment en place des commissions mixtes) sont conclus avec le Mexique et le Venezuela. Parallèlement, la coopération se renforce avec l'Argentine : ce pays accepte de fournir à l'Algérie un réacteur nucléaire de recherche et d'entraînement, ce qui constitue une première dans les échanges Sud-Sud. Le volume des échanges avec les pays du Sud reste, cependant, très limité, comme le révèle le bilan établi lors de la visite du premier ministre indien à Alger, en juin, ou le projet brésilien d'acheter un milliard de m³ de gaz algérien sur quatre ans. Et sur le plan politique l'Algérie fait montre d'une grande prudence : le passage par Cuba du président Chadli se déroule dans une ambiance de « franche amitié », sans plus. Enfin, lors de la conférence de Luanda en septembre, l'Algérie renonce à se porter candidate à la succession de l'Inde à la tête du mouvement des non-alignés. Malgré tout ces signes plutôt négatifs, la coopération Sud-Sud reste une donnée potentielle, intentionnelle de la politique extérieure algérienne, le germe conservé d'une stratégie internationale plus combative, qu'une nouvelle activation de la tension Nord-Sud pourrait un jour ranimer.

Le Maroc renforce aussi en 1985 ses relations avec l'Amérique du Sud, en décidant d'ouvrir dix nouvelles ambassades dans ces pays, et en concluant plusieurs accords — cadres de coopération bilatérale. Mais la dimension Sud-Sud de sa politique extérieure a beaucoup moins de sens que pour l'Algérie. Il s'agit surtout de contrer le processus de reconnaissance de la RASD par les pays du Tiers-Monde, un objectif qui conduit d'ailleurs à de nombreuses ruptures diplomatiques (avec l'Inde cette année).

La même remarque vaut encore plus pour la **Tunisie** et la **Mauritanie**, dont la politique extérieure est pratiquement vide en 1985 de toute référence à la coopération Sud-Sud, au-delà du champ arabo-africain.

Pour ces trois pays, les relations avec les pays socialistes ont finalement plus de portée réelle. Le Maroc reste un partenaire commercial de choix de l'URSS en Afrique, et un nouveau protocole intergouvernemental vient encore organiser un accroissement du volume des échanges pour la période 1985-1990. Il en va de même avec la Tunisie : un accord commercial, signé en septembre, prévoit de porter le volume des échanges à 250 millions de dollars pour cinq ans, et de réduire le très lourd déséquilibre commercial dont souffre la Tunisie à l'égard de l'URSS. Un autre accord institue une grande commission mixte entre les deux pays. La Chine, non plus, n'est pas absente de l'horizon international du Maghreb. Une coopération sino-tuniso-koweïtienne est mise sur pied pour construire une usine d'engrais chimiques en Chine. Surtout ce pays continue à accorder une importante assistance financière et technique (plus de 1 000 personnes) à la Mauritanie.

II. — LE MAGHREB ET LA FRANCE

La relation des pays du Maghreb avec la France a toujours été difficile à approcher en termes strictement quantitatifs. Les chiffres montrent certes la persistance des positions économiques de la France dans cette région : en 1985, elle demeure globalement le premier partenaire de ses anciens territoires nord-africains. Mais dans d'autres domaines moins mesurables, son influence n'est pas moins forte. Son poids culturel, passé et présent, pèse fortement sur la définition des identités maghrébines, même si c'est parfois de façon réactive comme en Algérie. De même son influence géopolitique est une donnée de toutes les diplomaties maghrébines : la France occupe souvent, en tant que telle ou par ses hommes dans les institutions européennes, un rôle médiateur entre le Maghreb et l'Europe; et sa présence en Afrique en fait le passage obligé ou au contraire la borne de toute ambition maghrébine dans cette région. Enfin et surtout, la dimension psychologique intervient lourdement dans cette relation ambiguë entre les deux rives de la Méditerranée. Le vieux phénomène attractif-répulsif continue à nourrir les mouvements populaires mais aussi les décisions politiques. Il explique largement le paradoxe franco-maghrébin, cette relation extrêmement dense et contradictoire entre des sociétés « autres » et très proches. Ce paradoxe, chaque pays du Maghreb, dans sa relation à la France, l'illustre à sa manière, selon la conjoncture.



C'est encore l'**Algérie** qui offre cette année la plus grande densité de relations avec la France. Mais le survol des faits et gestes de cette coopération montre aussi combien celle-ci demeure une totalité complexe et instable : chaque élément de la coopération joue sur tous les autres, et en même temps, il est

pratiquement impossible de fixer durablement une règle du jeu pour l'ensemble des relations entre les deux pays. Après plusieurs années d'amélioration spectaculaire de ces relations, et au moment où la coopération paraît atteindre une vitesse de croisière, elle est à nouveau soumise à de fortes turbulences, selon un scénario de crise devenu classique : un contentieux larvé sur le plan économique ou politique se transfère sur un terrain violemment passionnel jusqu'à devenir presque incontrôlable. La tension retombe ensuite, les responsables politiques se préoccupant de sauvegarder « l'essentiel de la coopération ».

L'année 1985 s'ouvre sur un malaise persistant à propos du prix du gaz, bien qu'en raison d'un « aménagement technique » survenu en juin 1984 et diminuant de 10 % le volume des enlèvements il n'y ait pas officiellement contentieux entre les deux pays. La baisse du prix du pétrole n'affecte que peu au début le prix du gaz algérien, ce qui obère le budget de Gaz de France, à qui le Ministère français des Affaires Étrangères a transféré la charge du « surprix », soit 1,5 milliard de F, de ce gaz. Les dirigeants français s'emploient vis-à-vis de leur opinion à faire valoir que l'achat de gaz algérien a servi à favoriser un développement exceptionnel des relations économiques entre les deux pays, mais ils n'en espèrent pas moins un réaménagement du prix lors de la révision du contrat prévue pour 1986. Autre facteur de malaise : l'inévitable stagnation et reflux des échanges commerciaux entre les deux pays qui avaient atteint, avec 50 milliards de F en 1984, un sommet.

L'année 1985 est marquée par un sensible ralentissement des commandes passées aux entreprises françaises. Les Algériens considèrent que les Français n'ont pas tenu leurs promesses en matière de transfert de technologie : les sociétés mixtes qui devaient le favoriser n'ont pas été créées. Ils reprochent aussi à la France de ne pas acheter davantage de pétrole algérien. Chez les Français on apprécie mal que les États-Unis soient devenus les premiers fournisseurs de céréales de l'Algérie, et on s'impatiente de ne pas voir régler le problème du transfert des derniers avoirs privés français en Algérie.

A cette morosité des perspectives économiques, s'ajoute une défiance politique sur certaines questions. Alger reproche à Paris sa neutralité, trop bienveillante pour Rabat, dans l'affaire saharienne, et de façon générale, une certaine préférence marocaine dans la diplomatie française, maladroitement soulignée, il est vrai, par M. Fabius dans sa visite au Maroc en avril (à son arrivée à Rabat, le premier ministre avait affirmé : « C'est la première fois que je me rends officiellement dans un pays du Maghreb et je tenais que ce fût au Maroc »). La politique française en Afrique Noire inquiète par sa fermeté même si les Algériens sont critiques à l'égard de l'expansionnisme libyen. Dans le même sens, l'affaire néo-calédonienne est considérée à Alger comme un coup d'arrêt au processus français de décolonisation.

Sur le plan strictement bilatéral, les Algériens sont irrités par la façon dont la presse française évoque depuis deux ans la question des enfants de couples mixtes et des « mères d'Alger », alors qu'un effort diplomatique réel s'efforce de faire avancer le problème.

La crispation entre les deux pays atteint son paroxysme en mai avec une très violente campagne de presse des journaux algériens. Comme d'ordinaire, cette campagne se nourrit de deux thèmes sensibles : la situation des immigrés en France et l'évocation de la guerre d'Algérie. La « fièvre raciste » contre les Algériens en France fait l'objet de dossiers et de multiples articles dans la presse algérienne. Mais surtout la rediffusion par la télévision algérienne d'un vieux film sur les expérimentations humaines qui auraient été faites lors de l'explosion atomique de Reggane suscite des démentis indignés en France. C'est dans ce climat que se déroule fin juin la visite officielle à Alger de M. Fabius, accompagné de trois ministres. Quelques projets de contrats sont évoqués et il est décidé d'intensifier la concertation politique entre les deux pays par des rencontres bimestrielles des ministres des Affaires Étrangères. Malgré cette avancée significative de la coopération politique, la « campagne de presse antifrançaise » comme on la qualifie à Paris, reprend de plus belle début juillet. Toutefois, après que le Quai d'Orsay ait déploré « tout ce qui peut porter atteinte à la qualité et à l'avenir de la coopération franco-algérienne », l'Algérie calme le jeu en dépêchant à Paris son ministre du Commerce, porteur d'un message du président Chadli au président Mitterrand. Une fois de plus, les partenaires se replient sur les pièces solides et les intérêts à long terme de leur coopération : relations économiques, relations culturelles, sort de la communauté algérienne en France. Mais la sérénité officielle ne peut empêcher que « l'appel aux tripes » laisse des traces durables sur les esprits. Si les campagnes de presse sont parfois pour les politiques une continuation de la diplomatie par d'autres voies, le transfert au niveau populaire des malentendus politiques n'est pas sans risque. L'aspect « psycho-somatique » des relations entre les deux pays est une force aussi considérable que mystérieuse, et difficile à contrôler quand on l'a déclenchée. Elle se moque des déterminations économiques qui donnent un peu vite aux décideurs politiques confiance dans l'avenir. Or les ingrédients d'une détérioration de cette dimension populaire et psychologique de la coopération semblent bien réunis pour nourrir de façon durable les soupçons réciproques de part et d'autre de la Méditerranée. Aux brutales diatribes de la presse algérienne correspond le discours moins passionnel mais quasi permanent depuis deux ans de la presse française sur les enfants de couples mixtes. Là aussi, la présentation des faits s'attarde moins aux efforts concrets fait pour régler le problème (une convention est en discussion à la fin de l'année, et une commission mixte doit être créée) que sur les « enlèvements d'enfants » par les conjoints algériens.

Comme à propos de l'acquisition de la nationalité française par les immigrés, ces débats qui jouent sur de vieilles images et de vieux griefs risquent de nourrir des antagonismes collectifs que les politiques ne parviendraient plus à contenir. On regrette l'époque des lendemains de l'indépendance où De Gaulle et ses partenaires algériens avaient réussi à sublimer les haines et frustrations de la décolonisation, et gérer avec succès l'imaginaire de la coopération. Les malentendus entre les deux sociétés paraissaient moins grands qu'aujourd'hui et les relations moins soupçonneuses, alors pourtant que les relations économiques étaient beaucoup plus perturbées, et le souvenir des violences de la guerre très proche.



La sérénité des relations entre le **Maroc** et la France contraste totalement avec la situation précédente. Les deux pays considèrent leur coopération comme globalement très bonne, malgré les difficultés économiques du Maroc qui freinent les échanges dans ce domaine. En 1985, cette coopération est jalonnée par de nombreux échanges de visites officielles dont les deux plus marquantes sont celles de M. Fabius au Maroc en avril, et celle du souverain marocain à Paris en novembre. Ces deux visites se déroulent dans un climat tellement chaleureux qu'il réveille, comme on l'a vu, la méfiance algérienne. Il est vrai que sur le plan bilatéral, aucun différend n'oppose les deux pays. La question des agressions racistes touchant la communauté marocaine en France est traitée avec mesure et prudence. Chacun des partenaires veille manifestement à ce que l'immigration marocaine en France ne constitue pas entre eux une pomme de discorde, comme l'immigration algérienne. Alors que le destin de celle-ci est l'objet d'un enjeu essentiel entre la France et l'Algérie, le processus d'intégration dans la société d'accueil est beaucoup moins sensible pour les émigrés marocains, qui généralement reviennent au pays et constituent une source essentielle de devises pour l'Etat marocain. Ce qui éclaire assez bien l'appel lancé en décembre par le roi Hassan II à ses concitoyens vivant en France, les pressant à rester en marge de la vie syndicale et politique du pays d'accueil.

Sur le plan militaire, la coopération se développe entre les deux pays en 1985, et semble relayer un rapprochement maroco-américain qui avait prévalu les années précédentes. Le chef d'état-major des armées françaises est reçu avec solennité en juin au Maroc, et surtout des achats d'armes sont effectués ou projetés : commande de quatre patrouilleurs en juin, négociations en fin d'année en vue de l'acquisition par le Maroc de 24 Mirage 2000.

Sur le plan économique, la France confirme sa position de premier partenaire du Maroc (23 % des exportations comme des importations marocaines). Plusieurs gros contrats sont conclus. Mais cela passe par une aide financière importante : près de 400 millions de F de prêts du Trésor français sont consentis en faveur du développement économique marocain, et 1,3 milliard de F d'autres crédits. Par ailleurs, la France réoccupe comme fournisseur de céréales la place laissée libre par la défection américaine.

Hors du champ bilatéral, les convergences entre les deux pays sont grandes. Le Maroc reçoit un large appui français pour la défense, auprès de la CEE, de ses intérêts menacés par l'élargissement de la Communauté au Portugal et à l'Espagne. Et la neutralité française dans l'affaire du Sahara est perçue, à Rabat comme à Alger, comme plutôt bienveillante à l'égard de la thèse marocaine.



Avec un degré de connivence politique peut-être moins grand, les relations **tuniso-françaises** ressemblent beaucoup en 1985, comme les années précéden-

tes, aux liens entre le Maroc et la France. Comme avec le Maroc, la France se pose en avocat des intérêts tunisiens auprès de la CEE, et elle reste un appui de la Tunisie face à d'éventuelles menaces libyennes. (Au cours d'une visite à Tunis en septembre, le chef d'état-major de la marine française rappelle la détermination du gouvernement français à consolider sa coopération militaire avec la Tunisie). Sur le plan bilatéral, la routine de la coopération est marquée par la visite officielle à Paris du président Bourguiba en juin, et par divers déplacements de ministres français en Tunisie : P. Beregovoy (Economie) en janvier et août, R. Dumas (Affaires étrangères) en mars, E. Cresson (Industrie et Commerce extérieur) en août.

En mai, la commission financière mixte se réunit à Paris et reconduit l'aide publique française accordée à la Tunisie (280 Millions F). Bien que la France continue à occuper le premier rang des partenaires de la Tunisie, le développement des relations économiques entre les deux pays est freiné par le gros déficit commercial au détriment de la Tunisie (3 milliards de F. en 1984). C'est à ce problème que Mme Cresson et ses partenaires tunisiens s'efforcent de rechercher des remèdes (accroissement des transferts de technologies afin de rendre plus performants les produits tunisiens, développement de la coopération entre petites et moyennes entreprises des deux pays).

Les relations politiques entre les deux pays ne témoignent d'aucune divergence sensible. L'accord franco-tunisien sur les biens immobiliers des ressortissants français en Tunisie reçoit en 1985 ses premières applications. Et sur le plan politique au sens strict, les relations entre les deux partis au pouvoir en France, distantes par le passé, se moulent de plus en plus dans la raison d'Etat, selon une évolution semblable à celle qui a vu le rapprochement des socialistes français avec le régime marocain. Seule ombre peut-être au tableau : la nomination comme nouvel ambassadeur de France à Tunis de Eric Rouleau, spécialiste du monde arabe et proche du président Mitterrand. Si cette nomination marque un intérêt accru de l'Elysée pour le rôle de capitale du monde arabe que joue Tunis, des membres de l'opposition en France ne manquent pas de souligner les relations du nouvel ambassadeur avec des personnalités comme M. Kadhafi, pas toujours bien disposées à l'égard de la Tunisie : une polémique qui retentit inévitablement à Tunis...



Les relations de la **Libye** avec la France traversent justement en 1985 une phase plutôt calme. Les échanges économiques continuent à se dégrader pour la France (de l'équilibre commercial en 1980, on est passé à une couverture des importations françaises par les exportations de 25 % en 1985). Les difficultés financières libyennes réduisent en effet à peu de choses les achats de biens industriels français et les contrats accordés aux entreprises françaises. Sur le plan politique cependant, la relative stabilisation de la question tchadienne fait qu'aucun conflit majeur n'oppose en 1985 les deux pays, (si l'on tient pour symbolique l'appui libyen aux indépendantistes canaques). Un accord est même conclu pour libérer les deux navires français et libyen, qui avaient été saisis

respectivement à Benghazi en 1979, et à Marseille en 1984. Un nouvel ambassadeur français présente ses lettres de créance à Tripoli, et de façon générale tous les contacts entre les deux pays — à commencer bien sûr par la rencontre Mitterrand-Kadhafi de novembre 1984 — sont présentés par la Libye, comme un moyen de renouer avec la France et avec l'Europe et de desserrer l'embargo américain. En annonçant la reprise des réunions de la commission franco-libyenne de coopération économique, le ministre libyen des Affaires étrangères venu à Paris en octobre, va jusqu'à souhaiter une association de la Libye à la CEE, et à prôner une coopération triangulaire Europe, Afrique, monde arabe.



Les relations de la **Mauritanie** avec la France restent, comme toutes celles de la République islamique avec ses partenaires « riches », essentiellement fondées sur l'assistance.

Des petites ou moyennes subventions sont dispensées pour financer divers projets de développement (formation, recherche agronomique, recherche océanographique, développement rural, élevage, équipement sanitaire...). Une aide plus importante de 40 millions de Francs est accordée en novembre lors de la visite de R. Dumas, ministre français des Affaires Étrangères, pour contribuer au redressement économique du pays. Elle n'est cependant pas susceptible de réduire sensiblement le déficit commercial de la Mauritanie à l'égard de la France (370 millions F. d'exportations contre 640 d'importations).

III. — SOLIDARITÉS ET TENSIONS RÉGIONALES

Les relations du Maghreb avec le reste du monde arabe ont été moins affectées que les années précédentes par les conflits intermaghrébins. En 1985, c'est la question palestinienne, et notamment la guerre des camps entre les Palestiniens et la milice Amal soutenue par les Syriens, qui occupe le devant de la scène. Cette fixation sur un conflit extérieur à leur région réduit les divergences entre Etats maghrébins. Toutefois leurs politiques arabes restent très diverses.

Le pays maghrébin dont la politique arabe est la plus active demeure la **Libye**. Inébranlable dans ses objectifs, la conviction panarabe du colonel Kadhafi ne recule dans sa mise en œuvre ni devant les contradictions ni devant les moyens, dont certains sont peu conformes aux usages diplomatiques. Dans sa recherche obsessionnelle de toute occasion de favoriser le rapprochement interarabe, le leader libyen use en effet souvent de moyens propres à provoquer le contraire du résultat souhaité. Ainsi quand il désespère de parvenir à convaincre ses partenaires, il tente parfois de les acheter ou n'hésite pas à les menacer.

D'où des épisodes quasi-burlesques de ruptures et de retrouvailles qui lassent les pays les mieux disposés à l'égard de la Libye. L'année 1985 n'y échappe pas : la Libye renoue avec le Soudan après six ans de rupture

diplomatique, cesse de fournir une aide aux rebelles sudistes et conclut un accord militaire — qui préoccupe un temps Washington — avec les nouveaux dirigeants soudanais; elle tente sans grand succès de rétablir un dialogue avec l'Égypte, promet 5 milliards de dollars à ce pays s'il rompt les accords de Camp David, mais aussi favorise les actes de terrorisme en territoire égyptien; les relations sont rompues avec l'Irak, et se détériorent fortement avec la Syrie.

Le relatif isolement de la Libye sur la scène arabe ne l'empêche pas de multiplier les nouvelles initiatives unitaires. Le pouvoir libyen décide en mars que les ressortissants des pays arabes n'auront plus à demander de visa pour se rendre en Libye, en application de « l'orientation nationaliste et unioniste de la Jamahirya libyenne qui représente une terre pour tous les Arabes et le noyau du Grand Etat unitaire arabe ». Ceci ne l'empêchera pas quelques mois plus tard d'expulser plusieurs dizaines de milliers de travailleurs tunisiens, égyptiens et syriens. La médiation que la Libye propose entre Iran et Irak, s'inscrit aussi dans une perspective unitaire, jusqu'à ce qu'une brutale rupture avec l'Irak déqualifie cette médiation. Mais dans l'ensemble le militantisme panarabe libyen est beaucoup plus discursif que concret. Notamment très peu de rapports économiques le nourrissent (le difficile règlement du contentieux turco-libyen est assez révélateur des relations économiques avec les pays frères).

Par contre, la panoplie unitaire du colonel Kadhafi s'enrichit en 1985 de nouveaux projets aussi généraux que peu réalistes. En avril, il « crée » un « commandement des forces révolutionnaires arabes » visant à « libérer et unifier la patrie arabe du Golfe à l'Atlantique ». En juin, la Libye et l'Iran concluent une « alliance stratégique, et décident de créer tout à la fois l'armée de Jérusalem pour la libération de la Palestine » et une « Ligue islamique révolutionnaire mondiale ». En août, c'est au contraire un projet très classique d'union arabe, s'inspirant du modèle européen et respectant les structures étatiques, que le dirigeant libyen lance. Cela ne l'empêche pas quelques jours plus tard de menacer de recourir à la force pour réaliser l'unité arabe. A ces propos guerriers se mêlent des appels épisodiques au terrorisme pour liquider les dirigeants arabes « traîtres ». De semblables rodomontades caricaturent la position libyenne à propos de la « guerre des camps » au Liban (« le combat suicide des masses permettra aux Arabes de venir à bout de l'alliance de l'impérialisme américain, du sionisme et de leurs agents arabes »). Elles empêchent quelque peu de saisir l'évolution de la politique libyenne sur la Palestine : tout en continuant à soutenir le Front de salut national palestinien opposé à Arafat, le colonel Kadhafi se rapproche de l'OLP, et tend à défendre globalement l'ensemble du mouvement palestinien contre les menaces syriennes. Ce n'est donc pas sur cette question une position fondamentalement différente de celle des autres pays du Mahgreb.

L'Algérie joue de ses bonnes relations avec tous les partenaires de la guerre des camps palestiniens pour chercher une « solution pacifique » aux affrontements. Elle joue un rôle modérateur dans le Front de la fermeté (Syrie, Algérie, Libye, Sud-Yemen) dont une réunion se tient en mars à Damas. Elle intervient également de façon apaisante et efficace dans l'affaire de l'avion de

la TWA détourné en juin avec les dirigeants égyptiens. Même si elle considère que la reprise des relations diplomatiques avec l'Égypte doit être décidée collectivement par la Ligue arabe, elle n'a pourtant qu'une confiance limitée dans l'organisation politique panarabe. Active au sein de l'OPEP ou dans d'autres structures interarabes à visée concrète (en mai se tient à Alger la troisième conférence arabe de l'énergie), l'Algérie s'efforce de développer ses relations économiques bilatérales avec les autres pays arabes (signature d'un accord de coopération algéro-syrien en janvier, réunion de la commission mixte algéro-sud-yéménite en mars, accord maritime avec l'Irak en mai...). Elle bénéficie aussi de prêts de la Banque islamique de développement et de l'Arabie Séoudite (y compris, pour la première fois des crédits privés).

C'est aussi sur ce terrain financier que les relations du **Maroc** avec le monde arabe continuent à se développer : en 1985 le royaume chérifien reçoit des crédits de la Banque islamique de développement et du Fonds monétaire arabe notamment, pour l'aider à combler le déficit de sa balance des paiements, payer sa facture pétrolière et financer divers projets. Ceci s'ajoute à l'importante contribution saoudienne au financement de la guerre du Sahara. Mais le Maroc est également actif sur la scène politique arabe. Il prend en juin l'initiative de demander la réunion d'un sommet extraordinaire arabe sur la question palestinienne. Ce sommet se tient du 7 au 9 août à Casablanca. Boycotté par quatre pays : Syrie, Algérie, Liban, Sud-Yemen, ses résultats pratiques restent limités. Mais trois ans après le sommet arabe de Fès il confirme le poids du Maroc et de ses alliés modérés dans le système interarabe.

L'action politique de la **Tunisie** dans ce système est plus discrète, comme l'y invite son rôle de siège de la Ligue arabe. Mais elle pousse comme le Maroc à la réintégration de l'Égypte dans la famille arabe, et paie plus que d'autres pays son aide concrète aux Palestiniens : le raid israélien du 1^{er} octobre sur le siège de l'OLP à Tunis viole la souveraineté tunisienne, et cause victimes et dégâts matériels à la Tunisie; la relative passivité des Etats-Unis provoque aussi comme on l'a vu, un malaise dans les relations avec ce pays, à un moment où la Tunisie pourtant a besoin d'une abondante aide économique extérieure. C'est finalement surtout dans ce domaine que la Tunisie s'efforce de jouer au mieux sa carte arabe. Elle accueille diverses manifestations internationales (rencontre interislamique du commerce en juillet, signature en décembre de l'accord créant pour 1988 une Foire islamique internationale à Tunis). Sur le plan bilatéral ses relations se multiplient avec les financeurs publics du Moyen-Orient (Arabie Séoudite, Koweït, Abou Dhabi). Elle s'efforce d'accroître ses relations commerciales avec les autres Etats (Irak, Jordanie, Oman, Yemen) et de trouver de nouveaux débouchés à son émigration (Jordanie, Irak). Surtout elle essaie d'attirer les capitaux privés arabes (création de banques offshore).

La **Mauritanie** n'en est pas encore là, même si une société séoudienne prévoit d'ouvrir à Nouakchott une banque islamique. La solidarité arabe qui compte beaucoup dans l'économie du pays se manifeste à nouveau en 1985 par

des prêts et dons (originaires notamment d'Arabie Séoudite, du Koweït, d'Abou Dhabi), accordés pour réaliser divers projets de développement.



Contrairement à ce qui tend à s'esquisser avec le Moyen-Orient, la coopération du **Maghreb avec l'Afrique** reste en 1985 très peu significative en matière économique. Les relations politiques quant à elles sont fortement marquées par l'affaire tchadienne, même si cette année le conflit est gelé sur le terrain, à la suite de l'accord franco-libyen de 1984.

Tout marché de dupes qu'il apparaisse — puisque en réalité les troupes libyennes ne se sont pas retirées du nord du Tchad — cet accord a ramené les relations **libyo-africaines** à un mode de fonctionnement plus pacifique, et atténué la vision négative que beaucoup d'Etats d'Afrique avaient de la politique expansionniste du colonel Kadhafi. La nouvelle conjoncture permet à la Libye de sortir de son relatif isolement en Afrique, et même de mener avec un certain succès une offensive diplomatique sur le continent. C'est ainsi qu'en février, divers accords de coopération sont conclus avec le Ghana; en avril, la Libye renoue avec la Somalie des relations diplomatiques rompues en 1981 (cette volte-face crée d'ailleurs une tension avec l'Ethiopie); en avril encore, une rencontre entre les présidents du Benin, du Ghana, du Burkina et le commandant Jalloud, débouche sur une volonté commune mais vague de « renforcer la coopération économique »; le colonel Kadhafi se rend lui-même en mai en visite officielle au Ruanda et au Burundi, puis en décembre en Afrique de l'Ouest (Burkina, Sénégal, Mali, Ghana). Mais ces deux voyages, s'ils rencontrent un bon accueil populaire, sont aussi pour le dirigeant libyen, l'occasion de dérapages politiques qui réveillent la méfiance des dirigeants africains : au Ruanda, il invite les musulmans africains à propager « nuit et jour » leur religion en Afrique, contre la religion des agents du colonialisme; et il invite les bons croyants zairois à tuer le président Mobutu... Des propos qui provoquent protestations et manifestations au Zaïre. De même, le colonel Kadhafi ne parvient-il guère à brider sa nature de propagandiste lors de sa tournée en Afrique de l'Ouest : ses conseils publics en matière de politique intérieure du Burkina gênent quelque peu les dirigeants de Burkina, qui auront en outre à faire face dans les derniers jours de l'année à une médiation libyenne non sollicitée dans le conflit frontalier qui les oppose au Mali.

Ces intempérances diplomatiques, la critique de plus en plus vive de l'expansionnisme libyen au sein même des alliés tchadiens du colonel Kadhafi et aussi bien sûr les menées subversives dont on accuse à tort ou à raison la Libye contre tel ou tel Etat africain (Zaïre, Niger, Centrafrique) entament la crédibilité de la politique africaine du colonel Kadhafi. Cela explique que ce soit plutôt le Zimbabwe qui soit choisi en septembre, et non la Libye, pour organiser la prochaine conférence des non-alignés et succéder à l'Inde à la présidence de ce mouvement.

A l'opposé de l'activisme libyen, la politique africaine de l'Algérie se caractérise par une réserve qui n'exclut pas l'efficacité. L'Algérie participe activement au sommet de l'OUA en juillet. Et sur le Tchad, elle continue de promouvoir des solutions politiques. Ainsi en décembre, le président Chadli reçoit à Alger Monsieur Hissène Habré, à un moment où le bruit d'une nouvelle offensive militaire libyenne se fait de plus en plus insistant. La coopération bilatérale avec les pays d'Afrique Noire offre peu de faits significatifs en 1985, si ce n'est plusieurs actions communes entreprises avec le Sénégal. L'Algérie est surtout préoccupée par les effets de la sécheresse en Afrique : elle aide divers pays touchés et reçoit sur son territoire 400 000 réfugiés venus du Mali et du Niger, pour lesquels elle lance un appel à l'assistance internationale.

Le **Maroc** fournit également son aide aux pays touchés par la sécheresse. Absent de la scène politique africaine, puisqu'il ne participe pas au sommet de l'OUA et qu'il quitte officiellement en novembre l'organisation continentale, il entretient toutefois des rapports bilatéraux actifs, sur les plans politique et économique, avec divers Etats africains : « retrouvailles » avec le Sénégal en février, et rétablissement en juin des relations diplomatiques avec l'Angola, accords de coopération passés avec le Zaïre et le Tchad (malgré l'union maroco-libyenne). Le Maroc reçoit par ailleurs deux prêts importants de la BAD pour un total de près de 100 millions de dollars.

La **Tunisie** et la **Mauritanie** de leur côté continuent à n'avoir avec les pays africains que des relations très modestes. Là aussi, bien que pour des raisons diverses, le Sénégal apparait comme un partenaire régulier (et incontournable pour la Mauritanie) de la coopération bilatérale. La Tunisie s'efforce également de promouvoir ses échanges avec la Guinée.



Comme les années précédentes, les **relations intermaghrébines** constituent un enjeu majeur des politiques extérieures des différents Etats du Maghreb, le conflit saharien demeurant un obstacle essentiel au long processus de construction d'un projet unitaire.

En apparence le conflit saharien reste marqué par la même succession que par le passé d'opérations militaires et de manœuvres diplomatiques. Mais en réalité les données du jeu et les rapports de force évoluent profondément. Si le F. POLISARIO multiplie les actions contre les « murs » construits par les Marocains et peut se targuer de certains succès diplomatiques (62 Etats ont reconnu la RASD), c'est le Maroc qui au bout du compte renforce sa position cette année. Son alliance avec la Libye limite la capacité de renouvellement du potentiel militaire du F. POLISARIO, alors que le Maroc bénéficie sur ce plan de nombreux soutiens extérieurs. Et sur le terrain, la politique défensive marocaine est, malgré les pertes, couronnée de succès : un quatrième et un cinquième « murs » jouxtent désormais la frontière algérienne. Par ailleurs, la pression diplomatique sur le Maroc, particulièrement en Afrique, a atteint ses limites depuis que le Maroc a quitté l'OUA. Il a maintenant toute liberté pour choisir ses partenaires sur le continent, et mène comme on l'a vu, une politique africaine

assez active. Enfin, la neutralité de pays comme la France apparaît de plus en plus favorable au Maroc. De son côté, le F. POLISARIO, repoussé en territoire algérien, tend à s'installer dans une position durable d'exil. Les 120 000 réfugiés Sahraouis sont désormais pris en charge par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés. Et les dirigeants du Front, sachant qu'une solution militaire est devenue impossible, mettent tout leur espoir dans l'action diplomatique, au service de laquelle les combats sont devenus un simple argument. A tout ceci s'ajoute le désir de l'Algérie, seul soutien désormais du F. POLISARIO, de mettre fin à ce conflit long et coûteux, qui use les ressources des deux grands pays du Maghreb, et fait toujours courir le risque d'une guerre généralisée. C'est pourquoi les dirigeants algériens poursuivent leurs contacts avec les Marocains, et favorisent l'établissement de contacts directs entre responsables marocains et sahraouis (une rencontre a lieu à Paris en avril). Par ailleurs, il s'efforcent de promouvoir pour sortir du conflit une solution de compromis : la constitution d'une région sahraouie autonome sous mouvance marocaine. Cette solution reçoit l'agrément du F. POLISARIO, mais la position de force du Maroc le rend intransigeant. Il s'en tient à sa proposition d'organiser un référendum d'auto-détermination sous contrôle international dans une région et une population qu'il maîtrise bien désormais — et qu'il arrose financièrement —. Au même moment, le F. POLISARIO ne peut plus miser que sur des négociations directes, avec l'appui de la Commission de décolonisation des Nations Unies qui vote en novembre une résolution en ce sens. Mais pas plus les Nations Unies que l'OUA ne sont en mesure — à supposer qu'elles en aient le désir — d'exercer une pression efficace sur le Maroc.

Bien que les perspectives du conflit saharien aient changé et semblent l'acheminer progressivement vers un règlement négocié, la persistance de ce conflit continue à peser sur la dynamique d'unité maghrébine. Ainsi c'est la question saharienne qui fait échouer au printemps le projet de sommet maghrébin que s'étaient attachés à organiser les dirigeants tunisiens depuis la fin de l'année 1984. Si les cinq Etats maghrébins ont donné assez rapidement leur accord de principe sur leur participation à ce sommet, le problème de la place que devraient y jouer le F. POLISARIO et la question du Sahara a finalement opposé de façon irréductible Algériens et Marocains. Ceux-ci ont cherché à éviter toute forme de reconnaissance de la R.A.S.D. tandis que les premiers tenaient à voir le peuple sahraoui « associé d'une manière ou d'une autre » à la réunion.

Mais l'événement saillant des relations intermaghrébines en 1985 a été une fois de plus le fait de la Libye, qui a provoqué une crise majeure de ses relations avec la Tunisie, et incidemment avec l'Algérie et la Mauritanie, en décidant brutalement en août, de façon imprévisible, l'expulsion de plus de 30 000 Tunisiens travaillant en Libye. Ceci a été perçu par les responsables tunisiens comme une tentative de destabilisation de leur régime, faisant suite aux méfaits en avril d'une radio pirate propageant en territoire tunisien depuis la Libye, des propos subversifs et appelant notamment les Arabes à massacrer les Juifs du Maghreb. La Tunisie n'est pas seule touchée par les expulsions puisque des travailleurs égyptiens, maliens, mauritaniens sont également renvoyés chez eux. Mais la

façon dont elle est visée prend la forme d'une véritable agression : à la brutalité des expulsions et du choix proposé aux travailleurs (prendre la nationalité libyenne ou partir), s'ajoutent des intimidations aériennes et navales. Patiente d'habitude devant les excès de son puissant voisin la Tunisie ne peut cette fois que répondre par une rupture des relations diplomatiques avec la Libye. Elle s'appuie sur le soutien que lui donnent très vite la France, les Etats-Unis, mais aussi l'Algérie, irritée par « l'encerclement » maroco-libyen dont elle est l'objet depuis un an. Un tel contexte ne favorise pas le développement des échanges économiques tuniso-libyens. Ceux-ci s'effondrent, relayés en partie par un accroissement des échanges avec l'Algérie.

La coopération algéro-tunisienne, couverte par le traité tripartite de fraternité et de concorde continue en effet à faire figure de processus unitaire maghrébin exemplaire. A la multiplication des échanges et des projets économiques communs trop nombreux pour être cités, s'ajoutent une consultation politique permanente, et un début de coopération militaire, activée par la tension avec la Libye. Et les projets d'avenir sont ambitieux, comme celui de créer une centrale nucléaire commune à l'horizon 2000.

L'Algérie développe également ses relations politiques et économiques avec le troisième partenaire de l'accord de 1983, la Mauritanie : en avril une convention est signée sur la remise en état par les Algériens de la raffinerie de Nouadhibou, ainsi qu'un accord sur le rééchelonnement de la dette mauritanienne à l'égard de l'Algérie (celle-ci prêtera encore 6 millions de dollars en décembre à son partenaire). Et en octobre, le chef d'Etat mauritanien effectue une visite d'amitié et de travail à Alger.

Ces bonnes relations avec l'Algérie n'empêchent pas la Mauritanie de renouer en avril 1985 avec le Maroc après cinq ans de rupture des rapports diplomatiques. Devenue neutre dans le conflit saharien, la Mauritanie entend développer ses relations avec tous ses partenaires maghrébins; ainsi en est-il avec la Tunisie avec qui elle signe en juillet une convention organisant une concertation sur les questions politiques d'intérêt commun.

Le Maroc est sur le plan intermaghrébin quelque peu piégé par son alliance avec la Libye. Cette alliance limite les échanges et surtout les relations politiques avec les autres pays maghrébins, alors que les effets concrets de l'« Union arabo-africaine » restent peu sensibles : l'Assemblée maroco-libyenne instaurée par cette union est bien constituée en mars, mais les retombées économiques qu'attendait le Maroc de son rapprochement avec la Libye sont assez décevantes : un prêt de 100 millions de dollars, et l'envoi en Libye d'environ 10.000 travailleurs marocains. Utile pour le Maroc dans l'affaire du Sahara, l'« alliance contre nature » avec la Libye n'apparaît guère en mesure de développer réellement une logique unitaire maghrébine.

C'est finalement beaucoup plus le facteur extérieur européen qui pousse le Maghreb à « se faire », et qui commande la nature du destin unitaire. L'élargissement de la CEE pose à l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie des problèmes tellement proches qu'on les voit à plusieurs reprises agir de concert en 1985 auprès des instances bruxelloises. Le ministre algérien des Affaires

Étrangères affirme en septembre que l'Algérie est disposée à aller loin dans la « logique de l'intégration économique et de l'unité du Maghreb », pour présenter un « front uni » dans le dialogue avec l'Europe. Savoir à qui profitera cette unité économique maghrébine sollicitée par la dynamique de la construction européenne est une autre question...

Jean Robert HENRY*

* CRESM.

Les chronologies de *Grand Maghreb*, réalisées par Marie Gessay et Jeanne Commandeur, ont constitué la base documentaire principale ayant servi à la réalisation de la présente chronique.